

VIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 22-163231

Date d'envoi au service éditeur : 09/12/2022

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 12/12/2022 au 08/03/2023

Envoyée au JOUE

Avis d'attribution de marché

Directive 2014/24/UE

[> Voir l'annonce sous sa forme originale](#)

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

[> Créer un avis de modification](#)

[> Créer un avis d'annulation de résultat de marché](#)



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille. Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>). En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
[> Contact client](#)

J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24

Département(s) de publication : **971**
Annonce No **22-163231**

[I.](#) [II.](#) [IV.](#) [V.](#) [VI.](#)

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Port Maritime de la Guadeloupe, Numéro national d'identification : 79453852000014, Quai Ferdinand de Lesseps, 97165, Pointe à Pitre Cedex, F, Courriel : marchespublics@port-guadeloupe.com, Code NUTS : FRY1

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.guadeloupe-portcaraibes.com>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Activités portuaires

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Assurance complémentaire de frais de santé pour le personnel actif et les anciens salariés du Grand Port Maritime de la Guadeloupe
Numéro de référence : 202206100753

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 66512000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le contrat couvre le personnel actif et inactif pour le remboursement des frais de santé et garantit également le versement de capitaux forfaitaires en cas de décès

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) **Valeur totale du marché (hors TVA)** :

Valeur 197 000 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Assurance

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Assurance complémentaire de frais de santé pour le personnel actif et les anciens salariés du Grand Port Maritime de la Guadeloupe

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 66512000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : 97165 Pointe-à-Pitre

II.2.4) **Description des prestations** : Le contrat couvre le personnel actif et inactif pour le remboursement des frais de santé et garantit également le versement de capitaux forfaitaires en cas de décès

II.2.5) **Critères d'attribution**

Coût :

1. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. / Pondération : 1

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Voir article 4 du Ccap

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** :

Mots descripteurs : Assurance

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.6) **Enchère électronique** :

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S 125-355155 du 01/07/2022

IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation** :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : 22-70

Lot n° :

Intitulé :

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 19 octobre 2022

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 3

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

Groupe Vyv, 62-68, rue Jeanne d'Arc, 75013, PARIS, FR, Code NUTS : FR101

Le titulaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 197 000

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'attributaire est en groupement conjoint solidaire avec l'entreprise Mgen. Modalité de consultation du dossier de marché : Contacter Mme Tramis Marie-Josée Grand Port Maritime De La Guadeloupe Djjam Service Achats-Marchés Quai Ferdinand de Lesseps Bp 485 97 165 Pointe-À-Pitre Cédex Tel : +33 0590686292 télécopieur : +33 0590686291 précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'état du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif De Guadeloupe : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site internet : www.telerecours.fr, 34, chemin des Bougainvilliers, 97100, BASSE-TERRE, F, Téléphone : (+33) 5 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif De Guadeloupe, 34, chemin des Bougainvilliers, 97100, BASSE-TERRE, F, Téléphone : (+33) 5 90 81 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

9 décembre 2022